



LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DE 2018

Chaque année, les orientations budgétaires inscrites dans le rapport issu du DOB permettent d'informer les Franconvillois du contexte de l'élaboration du budget et des grandes lignes directrices de celui-ci. Le DOB doit être soumis à l'assemblée délibérante dans les deux mois précédant le vote du budget primitif qui sera effectué lors du prochain conseil municipal le 22 mars.

Maintien des taux d'imposition

Malgré les inquiétudes induites par les décisions gouvernementales telles que la réforme de la taxe d'habitation programmée sur trois ans, la diminution des contrats aidés, la municipalité affirme pour 2018 sa volonté de maintenir des services diversifiés de qualité, d'assurer la sécurité de ses administrés tout en maîtrisant la gestion de ses dépenses de fonctionnement. Tous les efforts de la commune sont entrepris sans que la fiscalité locale ne soit augmentée.

Le budget de fonctionnement s'évalue cette année à **52,58 M€** contre 50,10 M€ en 2017. Le résultat de fonctionnement 2017 sera de l'ordre de 9,05 M€. Ce résultat est le reflet d'une gestion accomplie et qui a bénéficié du résultat du budget d'assainissement à hauteur de 3,9 M€ transféré à la Communauté d'agglomération Val Parisis le 1^{er} novembre 2017.

Poursuite du désendettement

Grâce au résultat excédentaire enregistré en 2017, la municipalité fait le choix cette année de ne pas avoir recours à l'emprunt et de financer ses équipements avec ses propres ressources et les subventions d'investissement (Département, Région, fonds de concours de l'agglomération...). Depuis 2011, l'encours de la dette ne cesse de décroître. Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2018 s'élève à **34,67 millions** d'euros contre 34,80 millions d'euros au 1^{er} janvier 2017. Cette conjoncture favorable permettra une impulsion supplémentaire pour les opérations d'investissement à venir. Les dépenses d'investissement sont en augmentation, elles s'élèveront à 17,06 M€ contre 14,42 M€ en 2017. Les dépenses d'équipement devraient, elles, atteindre 13,40 M€ contre 10,68 M€ en 2017.



Investir pour la qualité

malgré les dotations de l'État qui diminuent, les services dont dispose la Ville pour représenter et faciliter la vie des Franconvillois sont toujours aussi nombreux et conservent leur qualité. Le secteur de l'**Enfance** couvrant de la petite enfance à l'adolescence s'illustre comme une priorité à Franconville. La municipalité diversifie ses modes d'accueils pour permettre aux familles d'y trouver le meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie familiale. En janvier 2017, la commune s'est engagée dans la réservation de 40 berceaux à la crèche privée « Bout'choux » dans le quartier de l'Orme Saint-Edme, un an après, elle réitère en réservant 20 berceaux supplémentaires à la crèche privée « Les P'tites Graines » qui a ouvert ses portes dans le quartier de la Gare en janvier dernier.

Dans le secteur du **Scolaire**, le programme « Numérique à l'école » dans lequel s'est inscrit depuis 2011 la municipalité se poursuit jusqu'aux classes de maternelles avec des tableaux numériques tactiles. Fin 2017, la commune a investi dans l'achat de 3 nouvelles classes mobiles (tablettes). Les études réalisées démontrent que l'apprentissage des élèves bénéficiant de cette technologie procure des résultats scolaires très positifs. Les services de la **Culture** et de la **Jeunesse** poursuivent leurs actions et manifestations avec cet été Un Été à Franconville qui reprend ses quartiers. Face aux nouvelles menaces, la **Sécurité** constitue également un axe prioritaire. La municipalité accentue ses travaux de sécurisation des

écoles et maintient sa brigade motocycliste (dispositif mis en place l'année passée). De plus, cela fait deux ans que la police municipale renforce ses effectifs. Des nouveautés sont à prévoir dans le secteur du **Sport** : mise en ligne des réservations et paiement des activités proposées au Centre de Sports et Loisirs (CSL), et création d'un mur d'escalade au gymnase de l'Europe. Cette activité très peu développée dans notre département, peut être proposée par une association, mais le sera également dans les écoles. D'autre part, c'est plus d'une centaine d'associations que la Ville aide tous les ans en octroyant des **subventions**, en mettant à disposition locaux et matériel et ce malgré les contraintes financières actuelles. « *Nous sommes parfaitement conscients du rôle fondamental des associations dans le lien social, Franconville s'est toujours engagée à être présente à leurs côtés et le restera* », souligne Xavier Dubourg, maire adjoint délégué aux Finances. Cette année, l'enveloppe totale des subventions aux associations s'élèvera à **1 067 951 €**.



Travaux d'étanchéité du Centre de Sports et Loisirs CSL.

En 2018, la ville entreprend de nouvelles opérations et poursuit les chantiers engagés en 2017 :

- > Extension et restructuration de la maternelle Jules Ferry : **2 750 000 €**
- > Extension et Réhabilitation de la maternelle de la Fontaine Bertin : **972 054 €**
- > Sécurisation des Écoles : **104 800 €**
- > Gros travaux d'entretien du patrimoine existant et aménagements : **3 494 492 €**
- > Travaux de voirie rue du Plessis-Bouchard : **843 000 €**
- > Divers travaux d'entretien et de sécurité sur la voirie : **356 838 €**
- > Création de places de stationnement rue de Paris : **40 000 €**
- > Création d'un parking rue Albert Camus : **280 000 €**